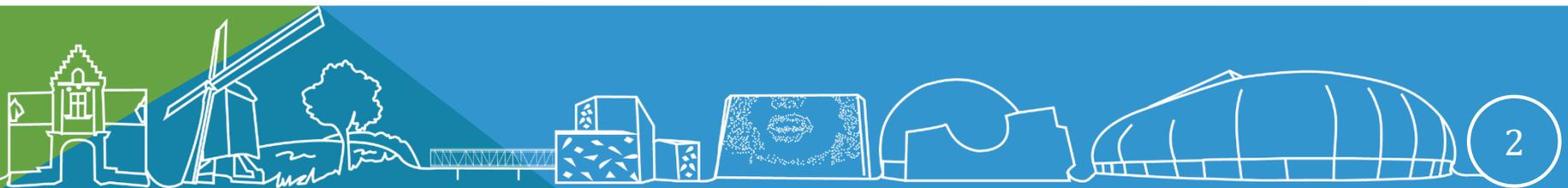




PROJET D'UNE MAISON DE
SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE
AU SEIN DU QUARTIER DU
PONT-DE-BOIS

Conseil Municipal du 19 décembre 2023

- Engagement de la Ville de Villeneuve d'Ascq depuis plusieurs années dans une démarche de promotion de la santé pour tous ses habitants quel que soit leur âge, ou leur lieu de résidence.
- Un diagnostic territorial de santé réalisé en 2021:
 - ✓ Etat des lieux de l'existant
 - ✓ Repérage des besoins en offre de soins sur la commune.
- Souhait aujourd'hui de s'engager auprès de la CPTS dans un projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle au sein du quartier Pont de Bois.



Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) :

- Créées en 2016 par la loi de modernisation du système de santé.
- Mieux répondre aux besoins de santé spécifiques d'un bassin de population.
- Mieux coordonner et structurer les parcours de santé.

La CPTS de la Marque regroupe tous les professionnels de santé du secteur CROIX-WASQUEHAL-VILLENEUVE D'ASCQ

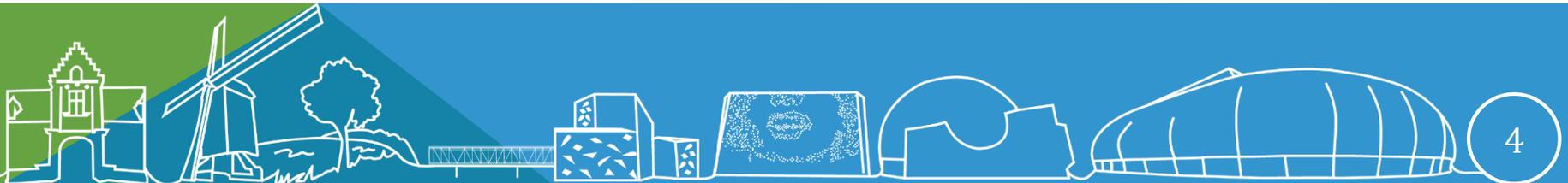
Les missions :

- Favoriser l'accès à un médecin traitant.
- Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville.
- Organiser le parcours pluri professionnels autour du patient.
- Développer des actions territoriales de prévention.
- Développer la qualité et la pertinence des soins.
- Accompagner les professionnels de santé.

IMPLANTATION DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES SUR VILLENEUVE D'ASCQ

- La Cousinerie, Annappes, la Poste, la Résidence, le Triolo et l'Hôtel de Ville comptent le plus grand nombre d'implantation de médecins généralistes.
- Sur 67 médecins généralistes à Villeneuve d'Ascq, 37 % ont plus de 55 ans.
- 3 médecins généralistes installés sur le quartier du Pont de Bois pour 5731 habitants.

Données de juin 2021 (Union Régionale des Professionnels de Santé)



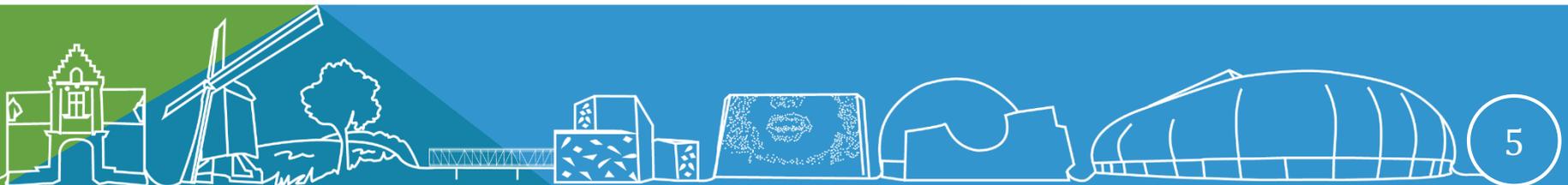
**5731 habitants dont 47,7 % hommes et 52,3 % femmes
(2018)**

42,9% ont - de 25 ans

9 % ont + de 60 ans

37,1 % de familles monoparentales (22,4 % VA)

4,3 % de ménages de plus de 9 personnes (2,3 % VA)



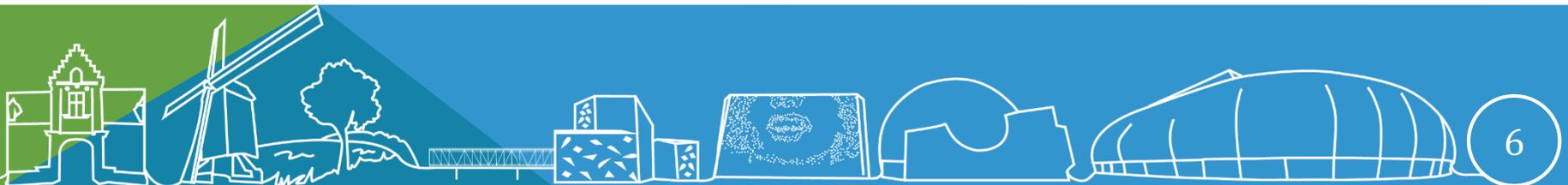
**5731 habitants dont 47,7 % hommes et 52,3 % femmes
(2018)**

4903 personnes sont couvertes par au moins 1 prestation CAF

Taux d'emploi des 15/64 ans: 43,2 %

Ménages imposables : 23,4 %

95 % des logements sont des logements sociaux



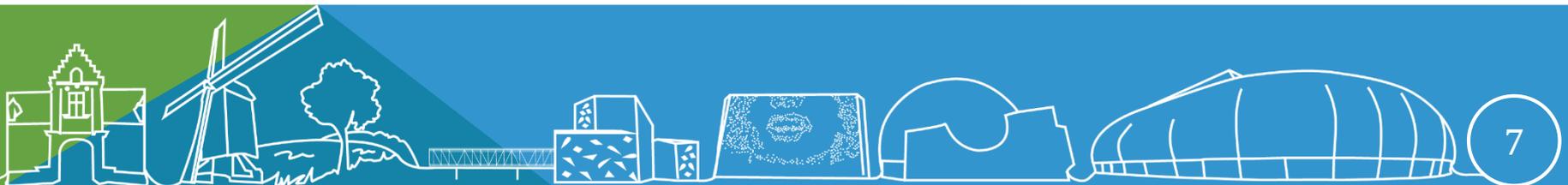
PROJET D'UNE MSP: POURQUOI?

Volonté municipale et de la CPTS de répondre à un besoin identifié

Favoriser une meilleure organisation des professions de santé

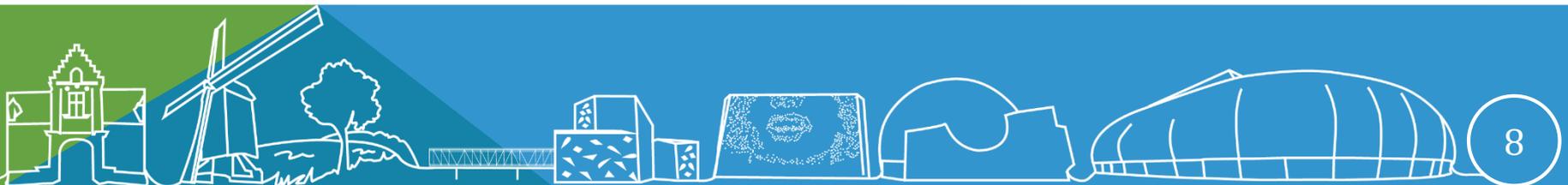
Favoriser l'accès aux soins des habitants

Développer un Projet de santé au service des habitants



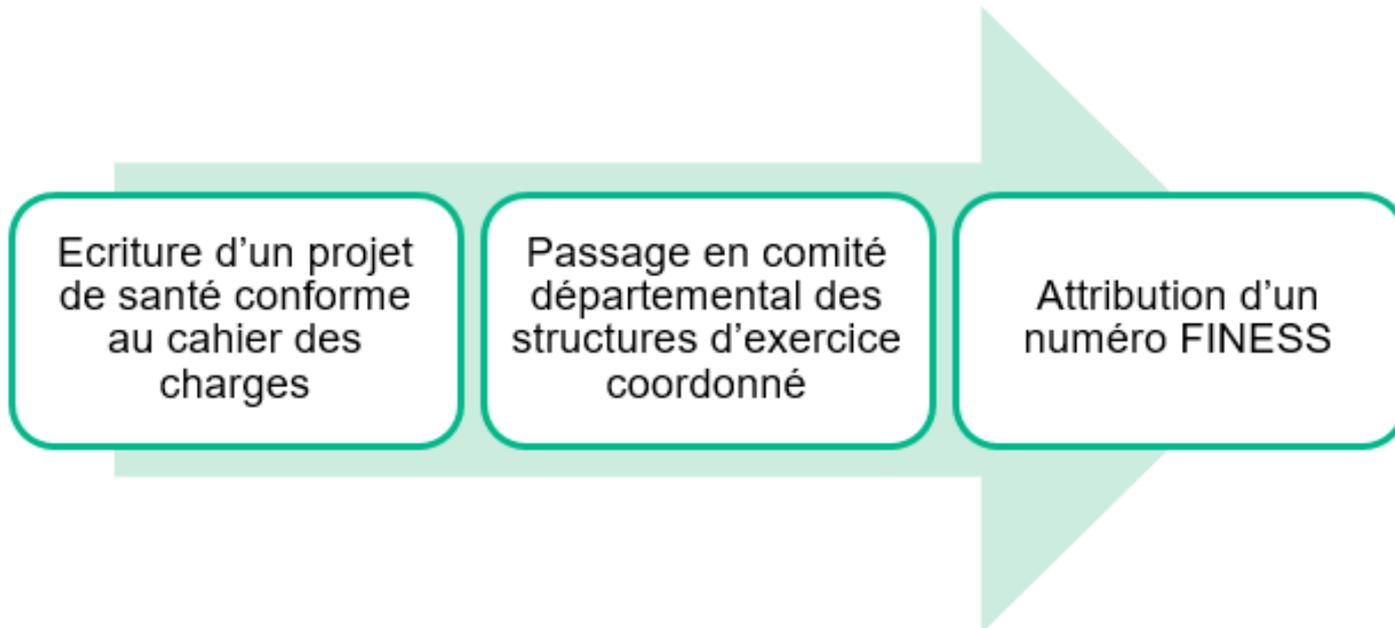
Un choix d'exercice pour les professionnels de santé de proximité

- Une équipe pluri professionnelle de soignants de 1^{er} recours
2 Médecins Généraliste + 1 paramédical à minima
- Un PROJET DE SANTÉ permettant une organisation coordonnée réfléchie.
- MSP SUR LIEU UNIQUE ou sur plusieurs sites « MSP ÉCLATÉE »

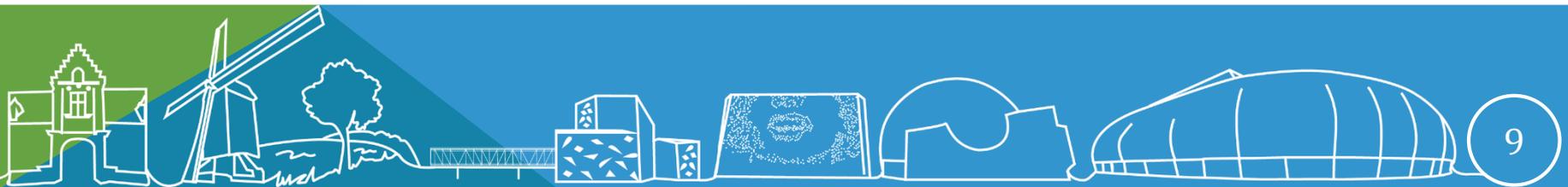


PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DES MSP

- Reconnaissance d'une MSP en comité départemental des structures d'exercice coordonné, sur la base d'un projet de santé conforme au cahier des charges régional.



Numéro FINESS: numéro d'identification unique et définitif

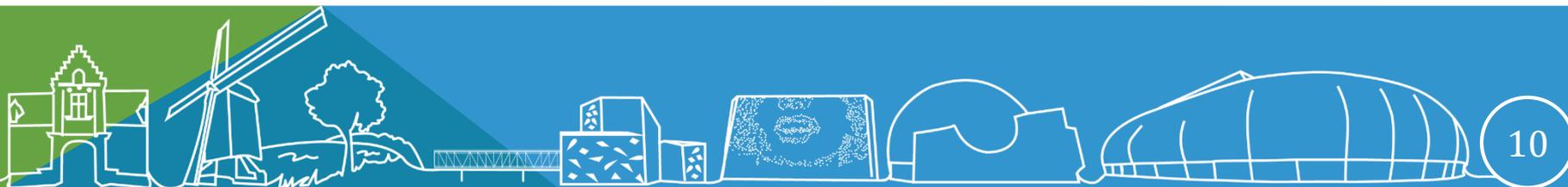


Les deux structures obligatoires d'une Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) sont une association et une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoire (SISA) :

1/ **Une association** afin de fédérer les professionnels autour du projet et de pouvoir identifier la personne morale porteuse du territoire.

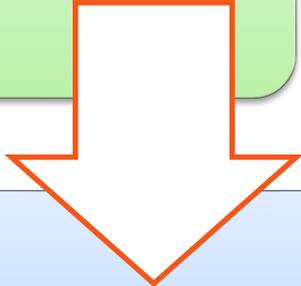
et

2/ **Une société interprofessionnelle de soins ambulatoires** (SISA) : obligatoire pour adhérer l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI).

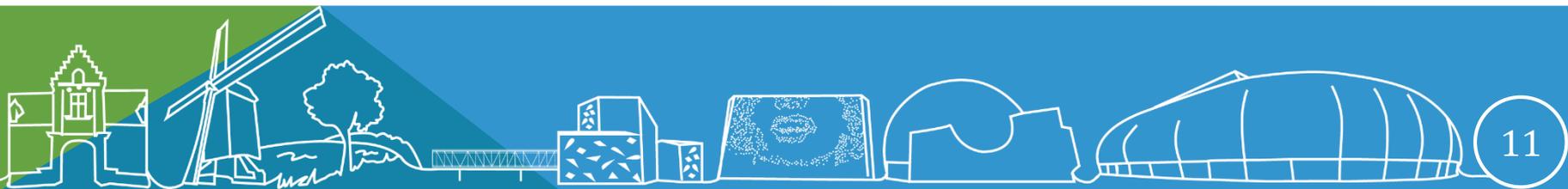


ATTENTES DE LA VILLE

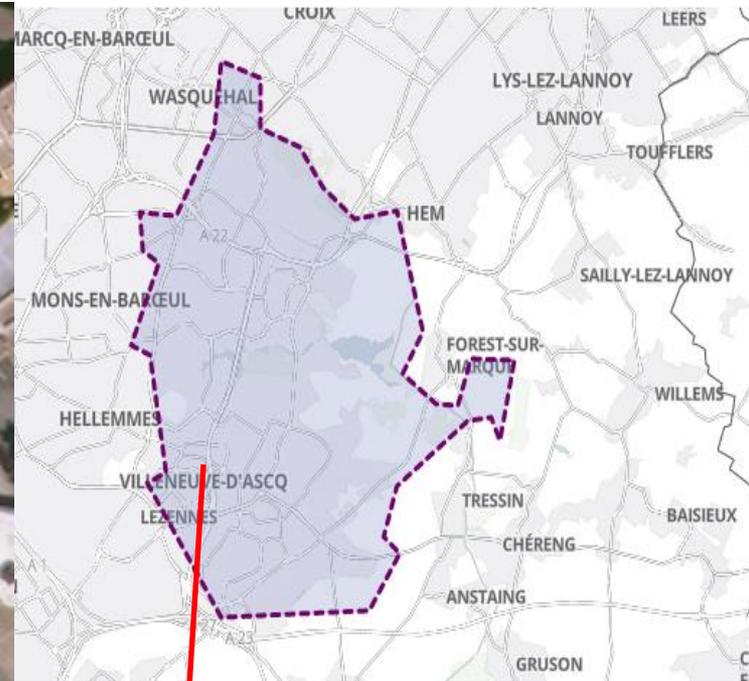
La Ville a investi dans la rénovation d'un local situé place Léon Blum à destination du projet. **Une délibération programme sera présentée en Conseil Municipal du 19 décembre 2023.**



La Ville demande aux professionnels de s'engager dans un projet de santé de territoire conformément au cahier des charges des MSP.



IMPLANTATION DU PROJET : PONT DE BOIS



Pont de Bois

Projet MSP: place Léon
BLUM

UN QUARTIER EN PLEIN RENOUVEAU



**VILLE NATURE
ET
NOURRICIÈRE**

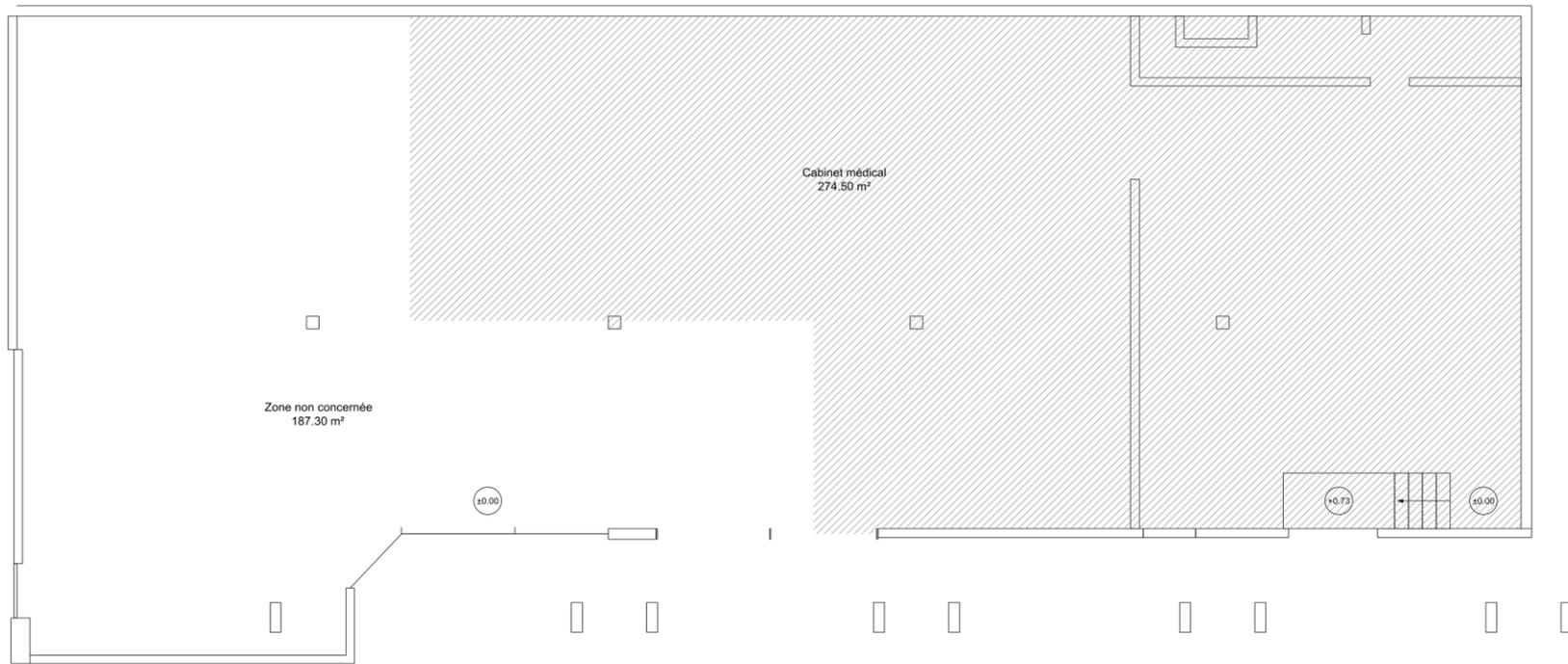


PLACE LÉON-BLUM

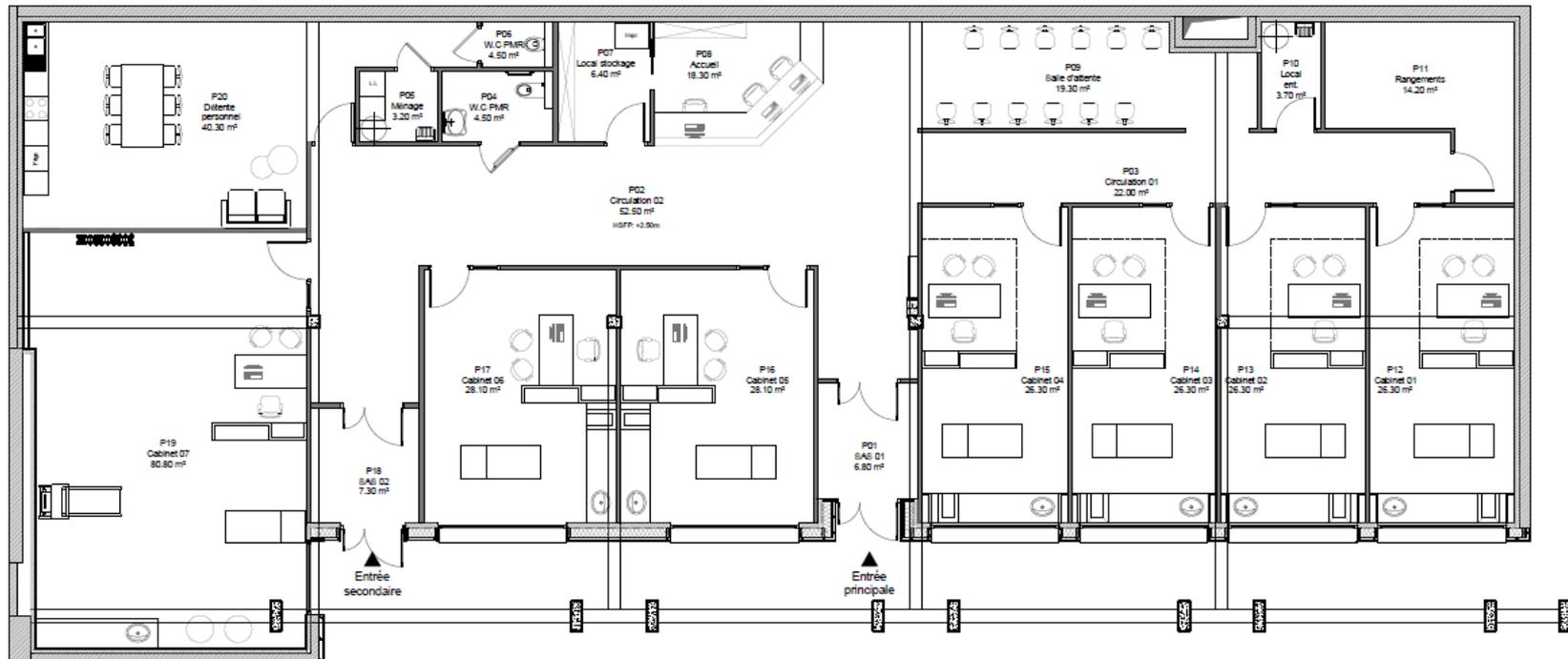




PLAN DES LOCAUX AVANT TRAVAUX MSP



PROPOSITION 1 - PLAN FUTURE MSP



Maîtrise d'ouvrage:
VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

Maîtrise d'œuvre:
Direction du patrimoine Bât
Service Etudes & Investissements
Alainet FAUGUÉ (Architecte DPLG)

Concepteur:
Clémence balowski
cbalowski@villeneuveascq.fr



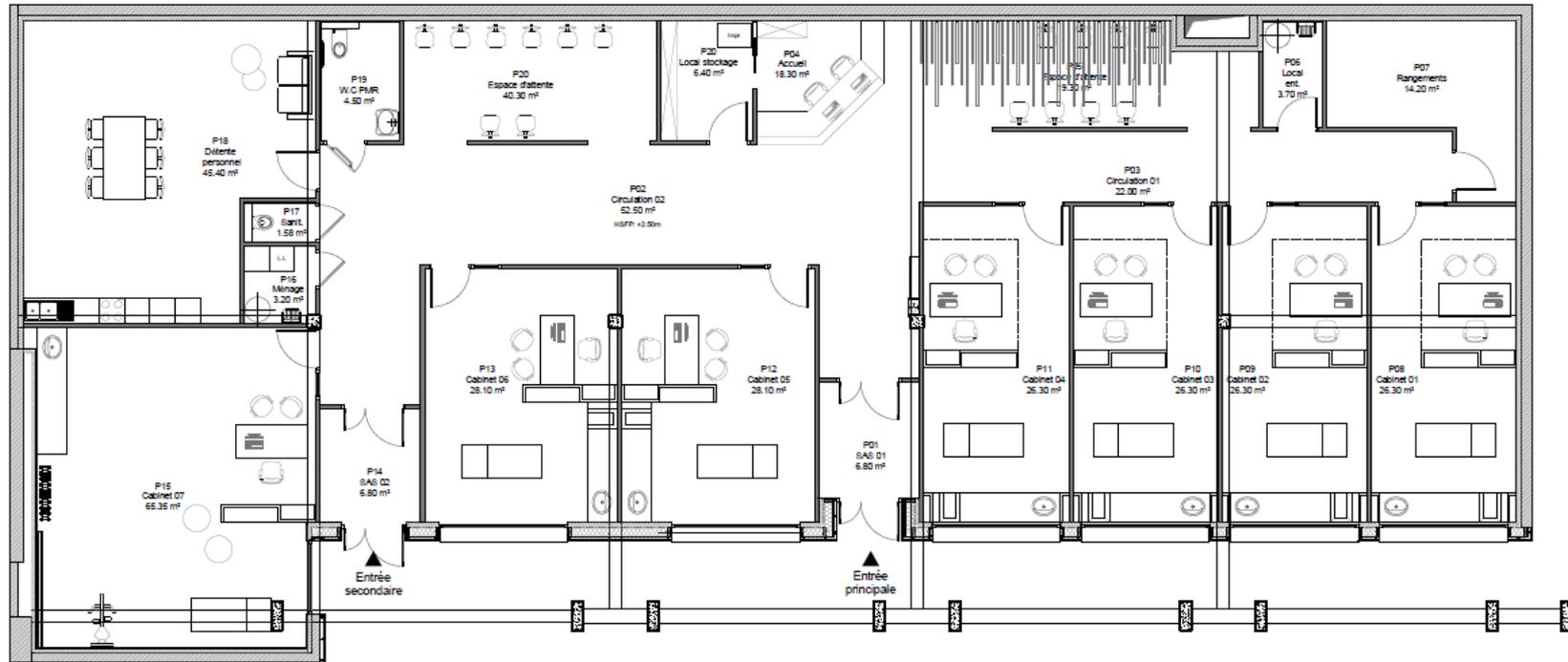
Local Pont de Bois
Création d'une maison médicale

Plan
Etat projeté

01

18/09/2020
Echelle : 1/100

PROPOSITION 2 - PLAN FUTURE MSP




Maîtrise d'ouvrage:
 VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ
Maîtrise d'œuvre:
 Direction du patrimoine Bât
 Service Etudes & Investissements
 Arnaud FAUCOUD (Architecte DPLG)
Concepteur:
 Orlémence batkowski
 orlemencebatkowski@villeneuvedascalq.fr

- **Local Pont de Bois**
Création d'une maison médicale

Plan
Etat projeté

02

18/09/2020
 Echelle : 1/100

PROJECTIONS : CABINET MÉDICAL



PROJECTIONS : SALLE D'ATTENTE



PROPOSITION 1 - VUE FUTURE MSP & SALLE



Maitrise d'ouvrage:
VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

Maitrise d'oeuvre:
Direction du patrimoine Est
Service Etudes & Investissements
Armed FAOUTI (Architecte DPLG)

Devisant:
Clémence Bakkouali
cbakkouali@villeneuve-d'ascq.fr

-

Local Pont de Bois
Création d'une maison médicale

Photographie 01
Etat projeté

-

18/09/2023
Echelle : -

PROPOSITION 2 – VUE FUTURE MSP & SALLE



Maitre d'ouvrage:
VILLE DE VILLENEUVE D'ASCQ

Maitre d'oeuvre:
Direction du patrimoine Est
Service Etudes & Investissements
Armed FAOUTI (Architecte DPLG)

Destinateur:
Clemente Jakowski
cjakowski@villeneuveascq.fr

-

Local Pont de Bois
Création d'une maison médicale

Photographie 02
Etat projeté

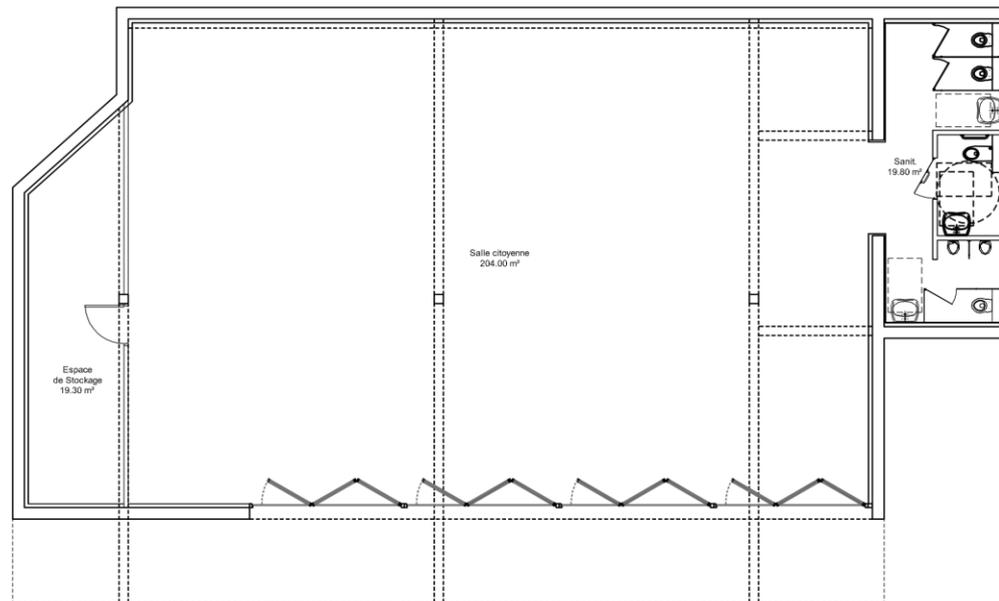
-

18/09/2023
Echelle : -

PROPOSITION 2 - VUE FUTURE MSP



PROPOSITION PLAN FUTURE SALLE CITOYENNE



PLANNING PRÉVISIONNEL CONCERNANT LES LOCAUX

Janvier 2024: permis de construire

Janvier-avril 2024 : élaboration du dossier de consultation des entreprises

Mai-juin 2024 : consultation des entreprises et analyse

Juillet à septembre 2024: attribution des marchés

Septembre 2024-juin 2025: travaux et aménagements intérieurs

Les plans seront ajustés avec l'équipe projet de la MSP en fonction du projet de santé

SEPTEMBRE 2025 : OUVERTURE DE LA MSP

PLANNING PRÉVISIONNEL CONCERNANT LA MSP

Octobre/Novembre 2023 : Appel à candidatures de professionnels de santé pour constituer une équipe projet.

Décembre 2023 : délibération de programme au Conseil Municipal .

Janvier 2024: Réunion animée par la CPTS de la Marque et la CPAM pour les candidats à l'équipe projet

Janvier/Février 2024: présentation du projet au conseil de quartier du Pont-de-Bois

2024/2025 : **Projet de santé** travaillé par l'équipe projet accompagnée par l'ARS et la CPAM.





Merci pour votre attention

